



# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél: +31 (0)70 302 23 23. Télégr.: Intercourt,  
La Haye. Télécopie: +31 (0)70 364 99 28. Télex: 32323. Adresse électronique:  
mail@icj-cij.org. Adresse Internet: <http://www.icj-cij.org>.

## Communiqué de presse

Non officiel

N° 2002/41  
Le 20 décembre 2002

### Différend frontalier (Bénin/Niger)

#### La Cour constitue une chambre spéciale pour examiner l'affaire

LA HAYE, le 20 décembre 2002. La Cour internationale de Justice (CIJ), par ordonnance du 27 novembre 2002, a décidé, à l'unanimité, d'accéder à la demande des deux Parties tendant à former une chambre spéciale de cinq juges pour connaître de l'affaire du Différend frontalier (Bénin/Niger).

La Cour, après que le président se fut informé des vues des Parties au sujet de la composition de la Chambre et eut rendu compte à la Cour, a constitué une Chambre composée, comme suit, de trois membres de la Cour et de deux juges ad hoc désignés par les Parties :

- M. G. Guillaume, président;
- MM. R. Ranjeva,  
P. H. Kooijmans, juges;
- MM. M. Bedjaoui (désigné par le Niger),  
M. Bennouna (désigné par le Bénin), juges ad hoc.

\*

Dans son ordonnance la Cour a par ailleurs fixé au 27 août 2003 la date d'expiration du délai pour le dépôt d'un mémoire par chaque Partie.

La suite de la procédure a été réservée.

M. le juge Oda a joint une déclaration à l'ordonnance.

Département de l'information:

M. Arthur Witteveen, premier secrétaire de la Cour (tél. : + 31 70 302 2336)

Mme Laurence Blairon et M. Boris Heim, attachés d'information (tél. : + 31 70 302 2337)

Adresse électronique : [information@icj-cij.org](mailto:information@icj-cij.org)